

Hommage à Jacques Chirac. Ce que la francophonie lui doit.

RICSF, 27 septembre 2019

Frédéric Turpin.

Le concert d'hommages auquel donne lieu le décès de Jacques Chirac (1932-2019) ne doit pas faire oublier que, parmi ses nombreux engagements nationaux et internationaux, le défunt Président de la République française a été un ardent partisan de la francophonie.

Dans le sillon tracé par son mentor en politique, Georges Pompidou, Jacques Chirac a très tôt manifesté un vif intérêt pour la francophonie. Il l'a d'abord été sous l'angle de la défense de la langue française au-delà des frontières hexagonales. Mais cet homme, toujours avide de découverte des autres civilisations, a rapidement compris que la francophonie ne pouvait pas être qu'un facteur de l'influence culturelle de la France. Elle est aussi et surtout une communauté de valeurs partagées car la langue est une manière de penser avant d'être un outil de communication.

Cet engagement militant, il l'a traduit dans ses actes de Premier ministre, entre 1974 et 1976, puis comme Maire de Paris, en créant, en 1979, l'Association internationale des maires francophones. Il a été, tout au long de ses mandats de premier édile de la Capitale, un acteur majeur de la coopération francophone décentralisée. De retour à Matignon en 1986, il a créé, pour la première fois en France, un secrétariat d'Etat à la francophonie.

L'engagement francophone de Jacques Chirac s'est aussi concrétisé dans la création d'une grande organisation multilatérale de coopération intergouvernementale avec pour premier objectif de défendre, à travers le monde, le fait politique francophone, tout en œuvrant pour une mondialisation plus respectueuse de la pluralité linguistique et culturelle. Au début de son premier mandat, cette création n'allait pas de soi tant les réticences de certains pays ou communautés francophones étaient fortes. Il a fallu tout le volontarisme du président Jacques Chirac, appuyée par une équipe de conseillers de grande valeur (Jean-David Levitte, Maurice Ulrich, Jérôme Bonnafont), et son sens aigu de la négociation pour aboutir à la création de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Jusqu'à son départ de l'Élysée, il a veillé, de manière déterminée, à la renforcer et à en faire, grâce à des secrétaires généraux d'exception (Boutros Boutros Ghali puis Abdou Diouf), un acteur reconnu des relations internationales.

La francophonie a constitué, pour Jacques Chirac, à la fois une donnée culturelle et identitaire fondamentale – celle de la France et de l'ensemble des pays et communautés ayant en partage la langue française – et un instrument dans sa politique internationale en faveur d'une mondialisation rationalisée, « promesse d'échanges et de richesses accrues » et non de dissolution « dans un magma uniforme »¹. Il n'a eu de cesse, tout au long de ses mandats, de marteler son credo contre « le mono-culturalisme » :

« S'affirmer francophone – expliquait-il lors de son discours de Cotonou, au VI^e sommet de la francophonie, le 2 décembre 1995 -, c'est combattre un risque majeur pour l'humanité : l'uniformité linguistique et donc culturelle. Je ne suis pas de ceux qui dénigrent la langue anglaise, dont la prépondérance est une donnée de l'Histoire moderne. Cependant le danger existe d'une perte d'influence des autres langues véhiculaires, et d'une éradication complète des langues vernaculaires. Pour le conjurer, il faudra faire preuve d'une résolution obstinée, qui implique d'abord une prise de conscience. Défendre le rayonnement de la langue française, c'est défendre le droit à

¹ *Les Échos*, 13 février 2002 : « Jacques Chirac reçoit les membres du Haut conseil de la Francophonie ».

penser, à échanger, à s'émouvoir et à prier autrement. C'est défendre l'ouverture à autrui et donc la tolérance. »²

² Discours de Jacques Chirac à l'occasion du VI^e sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant en partage le français, Cotonou, 2 décembre 1995 (www.jacqueschirac-asso.fr).